



## Règlement Rallye du Coeur 2017

Chers Amis passionnés de voitures anciennes, de voyages et de découvertes, nous vous proposons une journée automnale au Profit de l'Enfance handicapée...

Cet événement récréatif a été spécialement conçu pour votre plaisir. Pendant ce parcours de plus ou moins 180 km, vous allez découvrir à travers bois et campagnes, la région des Trois Frontières (Allemagne, Hollande, Belgique).

Les membres du RC « Rotary Club Saint-Georges, Chaussée Romaine » et moi-même restons à votre entière disposition tout au long de cette journée. Ne perdez pas de vue que ce rallye n'est pas une course mais une balade sur de petites routes tranquilles, de même que sur les voies rapides ... Le code de la route doit bien évidemment être respecté.

Je vous remercie d'avoir accepté de partager cette journée en notre compagnie. Soyez assurés que votre participation soutiendra les œuvres que nous parrainons et plus particulièrement Enfants d'un même Père.

Permettez-moi de remercier nos fidèles annonceurs sans qui une telle manifestation ne pourrait avoir lieu, de même que tous les membres du Rotary Club et certains bénévoles pour leur indispensable enthousiasme.

Que cette journée soit inoubliable et empreinte d'évasion. Qu'elle corresponde à vos attentes...

C'est aussi une belle occasion de retrouver vos amis et de profiter ensemble des dernières journées ensoleillées d'Automne ...

Le Président.

### ARTICLE 01 : DESCRIPTION DE L'EVENEMENT

Cette manifestation purement touristique est organisée par le « Rotary Club Saint-Georges » Chaussée Romaine et est dénommée « Rallye du Cœur ».

Elle se déroulera le dimanche 15 octobre 2017.

Le rallye est à parcours secret, sur routes ouvertes à la circulation, sans moyenne horaire imposée. Le tracé de type « fléché métré » est réalisé par Robert Rorife, le spécialiste bien connu. Le road-book est clair et lisible même pour des débutants. La convivialité, favorisant les contacts entre participants, joue un rôle important.

## ARTICLE 02 : ORGANISATION

Officiels de la manifestation :

- Directeur de l'événement : Jacques Franck
- Chargé de l'intendance : Jean-Marie Delmotte
- Responsable du parcours : Robert Rorife
- Responsable trésorerie : Chantal Pinet
- Secrétariat : Michèle Desirotte
- Autres : les membres du Rotary Club

## ARTICLE 03 : ADMISSION DES VEHICULES

Sont admis : les véhicules de plus de 20 ans, les coupés et cabriolets, les « populaires », les voitures à caractère collectionnable et tout autre véhicule (même moderne) en bon ordre de marche, d'assurance et de contrôle technique.

Le comité organisateur se réserve le droit de refuser le départ à tout véhicule qui est :

- en cours de restauration ou présentant une corrosion trop importante
- dont les plaques d'immatriculation ne sont pas conforme au code de la route
- équipé de pneus type « racing »
- qui ne dispose pas d'un extincteur en ordre, d'une trousse de secours, d'un triangle et d'une veste de sécurité jaune.

Tous les types d'appareils servant à mesurer la distance (tripmaster, ...) et/ou indiquer son positionnement (GPS) sont autorisés.

## ARTICLE 04 : EQUIPAGE

L'équipage est composé des personnes reprises sur le bulletin de participation.

Toutefois en cas de « force majeure » l'un des membres de l'équipage pourra être remplacé, après avoir complété un nouveau bulletin de participation (avec décharge aux organisateurs).

L'équipage doit se conformer aux prescriptions légales en matière de circulation routière pendant toute la durée de la manifestation et sera en possession de la plaque de rallye, du carnet de contrôle, de ses documents personnels, du carnet d'immatriculation appartenant au véhicule, d'une carte d'assurance en ordre de validité ... et d'un permis de conduire !!

Il est interdit de : bloquer intentionnellement le passage des autres participants, de se comporter de manière incompatible avec la notion de fair-play, de dépasser les limites imposées par les panneaux de signalisation, de traverser les villages à plus de 30 km/heure et de s'arrêter au milieu d'un chemin sans motif valable (en cas de panne, veillez à bien vous signaler).

## ARTICLE 05 : RESPONSABILITE

Les participants dégagent les organisateurs et officiels de la manifestation de toute responsabilité relative aux dommages qu'ils pourraient subir directement et/ou indirectement avant, pendant et après la manifestation.

Ils déclarent, en outre, renoncer à poursuivre les organisateurs et officiels de la manifestation, de quelque façon ou pour quelque raison que ce soit.

Les participants cèdent leurs droits à l'image aux organisateurs pour toutes les photos prises durant l'événement sur lesquelles leur voiture ainsi qu'eux-mêmes apparaîtraient.

#### ARTICLE 07 : PARTICIPATIONS AUX FRAIS

La participation aux frais est fixée à 125€ pour une voiture et deux occupants et comprend :

- le petit déjeuner
- l'apéritif surprise
- le casse-croûte gourmand
- le dîner de clôture
- les plaques de la manifestation
- les souvenirs et cadeaux
- toute notre meilleure attention pour vous rendre cette journée aussi agréable que possible

Pour chaque personne "en plus de l'équipage" un supplément de 50€ incluant participation et repas, sera demandé. Le mentionner en plus du Bulletin de participation, par exemple via mail ou téléphone (voir ci-dessous).

#### Paiement :

Les dossiers rentrés dûment complétés et accompagnés du versement de 125€ seront retenus.

La participation aux frais est payable par virement bancaire libellé en euros en mentionnant le nom du pilote.

Les personnes qui voudraient se joindre à nous au dîner de clôture sont les bienvenues.

Coût par personne : 30€ (hors boisson).

Montants à verser sur le compte Iban BE90 0682 3992 0332 du Rotary Club Saint-Georges, Rue Vincent Bonnehère, 14 à 4367 Crisnée ; en mentionnant l'identité de l'équipage et/ou l'identité du convive au dîner de clôture.

#### ARTICLE 08 : ATTRIBUTION DES NUMEROS

Les numéros de départ seront attribués en fonction de l'ancienneté et de la cylindrée des véhicules. S'il participe, le numéro 1 est attribué au vainqueur de l'édition précédente.

#### ARTICLE 09 : DEROULEMENT DE LA MANIFESTATION

Chaque équipage reçoit une feuille de route.

Les départs seront donnés, de minute en minute, dans l'ordre croissant des numéros.

Au départ et à l'arrivée de chaque étape, les véhicules seront rangés selon les instructions données par les organisateurs.

L'organisation décline toute responsabilité pour d'éventuels dégâts occasionnés aux véhicules.

Des contrôles de vitesse pourront être organisés tout au long du parcours, par les organisateurs ou la police.

En cas de panne, d'incident mécanique et/ou d'abandon, les participants sont instamment priés de prévenir le directeur de la manifestation ou son adjoint.

#### ARTICLE 10 : EXCLUSION DEFINITIVE

Tout participant sera définitivement exclu en cas de :

- conduite dangereuse, en état d'ébriété, sous influence de produits illicites
- impolitesse ou menace envers un membre de l'organisation ou un équipage
- entrave volontaire à la circulation
- vitesse excessive caractérisée et répétée

ARTICLE 11 : INFORMATIONS IMPORTANTES

Directeur de la manifestation : Jacques Franck : 0474 211 699

Directeur adjoint : Gebhard Muller : 0477 210 554

Responsable du parcours : Robert Rorife : 0476 800 277

Responsable intendance : Jean-Marie Delmotte : 0477 387 064

Secrétaire : Michèle Désirotte : 0478 781 945

E-mail : [secretariat@rn7historique.com](mailto:secretariat@rn7historique.com)

Le Beaubourg Bistro : Voie de l'Ardenne, 160 à 4053 Embourg (départ)

La Salle Saint Brice: rue de Belven, 12 à 4852 Homboug (Plombières) (midi)

La Salle Toulouse : rue Vincent Bonnechère, 14 à 4367 Crisnée (arrivée)

Service d'urgence médicale et incendie : 112

Service de police fédérale : 101

Croix-Rouge : 105

Le site du Rallye du Cœur : [www.rallyeducoeur.be](http://www.rallyeducoeur.be)

Un timing détaillé sera présenté sur le site aussitôt que le parcours aura été tracé.

Au plaisir de vous revoir bientôt en ancienne, en magnifique GT ou en Mazda MX ...

Ou tout simplement au volant de votre voiture habituelle ...